

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01

LE MINISTRE YVES BOLDUC SALUE LA FUSION DU CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHA) ET DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC (CHUQ)

Québec, le 5 juillet 2012 – Le Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (CHA) et le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) unissent leurs forces afin d'assurer la pérennité des soins de santé offerts à la population de la capitale et de l'est du Québec. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a salué aujourd'hui la création du nouveau CHU de Québec, issu de la fusion volontaire des deux établissements.

« Cette initiative comporte plusieurs avantages pour la population comme pour les équipes du réseau. Le regroupement sera notamment propice à une performance et à une efficience accrues dans l'ensemble des missions qui caractérisent tout centre hospitalier universitaire : les soins spécialisés et surspécialisés, la formation de la relève en médecine et dans les autres sciences de la santé, la recherche et l'innovation », a déclaré le docteur Bolduc.

À compter du 9 juillet, le nouvel établissement comprendra cinq hôpitaux, l'Hôtel-Dieu de Québec, le CHUL, l'Hôpital Saint-François d'Assise, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et l'Hôpital du Saint-Sacrement. Il existe à Québec deux autres établissements à vocation universitaire, soit l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, qui ne sont pas touchés par cette fusion.

« Ce regroupement volontaire est le fruit d'une remarquable dynamique à l'échelle du réseau local et régional de soins et services. Je rends hommage au sens de l'initiative manifesté par des dirigeants et administrateurs visionnaires, ceux du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, du Centre hospitalier universitaire de Québec et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Le nouveau CHU de Québec devient un acteur de premier plan au service de la population, de concert avec les centres de santé et de services sociaux, ainsi qu'une composante majeure de la trame sociale et institutionnelle de la capitale, de la région et de l'est du Québec, », a conclu le docteur Bolduc.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Natacha Joncas Boudreau
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171